FONDATION JES FRANKLIN
SOUS ÉGIDE DE LA FONDATION DE MONTCHEUIL

2025 – 2026

SOLIDARITÉ FAMILLES
Fondation JES-Franklin

La Fondation JES-Franklin soutient les actions de solidarité au profit des familles de Franklin pour les enfants scolarisés dans l'établissement de la classe de maternelle aux classes de CPGE.

Dans ce cadre, une réduction portant sur la contribution des familles et la contribution exceptionnelle est proposée **sous condition de ressources de la famille**. Le taux de cette réduction dépend du quotient familial (Q) suivant la grille ci-dessous :

Tranche		*Réduction*
E	si 14 001 € < Q < 17 500 €	***-40%***
D	si 11 501 € < Q < 14 000 €	***-50%***
C	si 9 501 € < Q < 11 500 €	***-60%***
B	si 8 001 € < Q < 9 500 €	***-75%***
A	si Q < 8 000 €	***-90%***

Le calcul du quotient familial (Q) est détaillé en annexe de ce document.

Pour **les élèves de classes préparatoires qui sont boursiers d'État,** une réduction portant sur la contribution des familles et la contribution exceptionnelle est attribuée automatiquement sur présentation de l'attestation d'attribution et suivant la grille ci-dessous :

	Réduction (%)
Echelon 0bis	50%
Echelon 1	60%
Echelon 2	75%
Echelon 3 à 7	100%

Les **élèves de classes préparatoires qui sont boursiers d'État** bénéficient également de la prise en charge :

- des frais liés au WE d'intégration pour les étudiants de 1ère année,
- d'une partie des frais liés aux concours (transport et hôtels) pour les élèves de 2ème année, sur justificatifs et dans la limite de 650 euros.

Les **élèves de classes préparatoires qui ne sont pas boursiers d'État** mais qui bénéficient de l'aide de la Fondation JES-Franklin au titre de la contribution des familles et de la contribution exceptionnelle, bénéficient

sur justificatifs de la prise en charge des frais liés aux concours (droit d'inscription, transport et hôtel)[1] dans la limite de 1 500€.

Pour bénéficier de l'aide de la Fondation JES-Franklin au titre de la contribution des familles et de la contribution exceptionnelle, vous devez transmettre au service comptabilité de l'établissement (g.cunha@franklinparis.com), les informations suivantes avant le 30/09 :

- Le formulaire de demande d'aide financière ;
- Une lettre motivant votre demande d'aide financière ;
- L'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 complet ainsi que le détail des revenus perçus à l'étranger le cas échéant.

Après étude de votre dossier, vous recevrez une réponse confidentielle dans les meilleurs délais.

Pour **les élèves de classes préparatoires qui sont boursiers d'État,** vous devez uniquement transmettre au service comptabilité de l'établissement (g.cunha@franklinparis.com), l'attestation de bourse et l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 de vos parents.

Pour les élèves de classes préparatoires, les demandes de remboursement des frais liés aux concours sont également à adresser au service comptabilité avec les justificatifs au nom de l'élève.

Afin de vous aider à connaître le montant des frais de scolarité à Saint Louis de Gonzague-Franklin, que vous soyez éligibles ou non à une aide financière, un simulateur – confidentiel - est disponible via le lien ci-après : https://solidarite.franklinparis.fr/

Annexes :

- Calcul du quotient familial et de la tranche de référence ;
- Formulaire de demande d'aide financière.

[1] Après déduction des aides de la Région

FONDATION JES FRANKLIN
SOUS ÉGIDE DE LA FONDATION DE MONTCHEUIL

2025 - 2026

ANNEXE : CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL ET DE LA TRANCHE DE RÉFÉRENCE

Revenu annuel imposable 2024 (avant déduction de tout abattement)					
Revenus du père, de la mère, revenus de valeurs mobilières, revenus fonciers, BNC, autres revenus.					
Calcul des charges		***Nb***		***Point***	
	1 point pour chaque parent		X	1	0,00
ou	1,5 point pour parent seul		X	1,5	0,00
	0,75 pour chaque enfant à charge		X	0,75	0,00
	1 point supplémentaire par enfant en sit. de handicap		X	1,00	0,00
	1 point pour tout autre adulte entièrement à charge		X	1,00	0,00
				TOTAL	***0,00***
	Revenus annuels 2024	**-** **€**			
	Quotient Q =	----------		Tranche	
	Total des charges	***0,00***			

Tranche		***Réduction***
E	si 14 001 € < Q < 17 500 €	***-40%***
D	si 11 501 € < Q < 14 000 €	***-50%***
C	si 9 501 € < Q < 11 500 €	***-60%***
B	si 8 001 € < Q < 9 500 €	***-75%***
A	si Q < 8 000 €	***-90%***

J'ai l'honneur de vous informer qu'une réduction de
vous a été acordée sur le montant de la contribution

FONDATION JES FRANKLIN
SOUS ÉGIDE DE LA FONDATION DE MONTCHEUIL

2025 - 2026

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE, DE SOLIDARITÉ ET D'ENTRAIDE A LA FONDATION JES-FRANKLIN

NOM	PRENOM	CLASSE

Quotient de la famille (Q) : ……

Pourcentage de réduction : ……

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

Je, soussigné(e), Monsieur, Madame ……

Demeurant ……

Responsable(s) financier(s) de(s) (l')élève(s) référencé(s) ci-dessus atteste(nt) sur l'honneur avoir pris en compte tous les revenus de la famille, sans exception pour établir le calcul du quotient et avoir fourni tous les documents officiels les justifiant.

Fait à ……

Date ……

Signature :